**Liste des pièces de base à fournir pour toute demande subvention**

**Contrat Régional de Solidarité Territoriale**

*(à adapter selon le maître d'ouvrage et le projet)*

**Cocher les rubriques concernées**

* **Lettre de demande de subvention** adressée au Président du Conseil régional, sous couvert du Président du Pays de La Châtre en Berry (avec adresse précise pour un maître d'ouvrage privé)
* **Délibération** de la collectivité publique maître d'ouvrage approuvant le projet et sone plan de financement et autorisant le Maire/le Président à solliciter une subvention régionale au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)
* **Formulaire régional CRST complété et signé** par le maître d’ouvrage
* **Fiche financière accompagnée d’un RIB** (Annexe 1)
* **Attestation de classe énergétique d’un bâtiment existant** (Annexe 2)
* **Attestation sur l’honneur de classe énergétique prévisionnelle après travaux** (Annexe 3)
* Le cas échéant, **attestation sur l’honneur permettant d’obtenir une bonification énergie/climat** (Annexe 4)
* Dans le cas d’un projet d’aménagement : Carte de localisation en dehors d’un corridor écologique, ou démonstration de la mise en place de mesures compensatoires s’il n’existe pas d’alternative
* **Attestation de non récupération de la TVA sur l’opération** (le cas échéant)
* **Présentation du projet** :
* Localisation du projet (plan de situation, plan cadastral…)
* Plans du projet (plans des aménagements prévus, plans des bâtiments…)
* Photos permettant d’illustrer le projet (lieux, bâtiments, matériels…)
* Pièces justificatives des **dépenses prévues** :
* **Acquisition foncières/immobilières** (estimation des Domaines, promesse de vente, acte notarié)
* **Achat de matériels/équipements pour les collectivités/maîtres d'ouvrage privés** (devis des fournisseurs ou factures pro-forma)
* **Travaux pour les maîtres d'ouvrage privés** (devis des fournisseurs ou factures pro-forma)
* **Travaux pour les collectivités** (PV de la Commission d’appels d’offres ou délibération approuvant les dépenses suite aux résultats de la consultation des entreprises)
* **Honoraires pour les collectivités** : maîtrise d’œuvre, contrôle technique, SPS, annonces légales… (conventions ou factures)
* **Autorisation d'urbanisme** **accordée** (permis de construire, permis de démolir, situation au regard des documents d’urbanisme, ou autres autorisations réglementaires)
* **Justificatifs pour les associations** :
* Comptes financiers (comptes de résultats – bilan de l’exercice écoulé – budget prévisionnel de l’exercice en cours)
* Liste des concours financiers publics dont le demandeur a bénéficié au cours des 3 dernières années
* Le cas échéant, **autres pièces à fournir** : Se reporter aux cadres de référence (fiches actions du CRST)